

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 17 janvier 2022, à 19h00, à huit clos, en audioconférence.

Sont présents :

Madame Sylvie Laval, mairesse
Monsieur Hilarius Peter, conseiller
Monsieur Patrice Godin, conseiller
Monsieur Dominique Lambert, conseiller
Madame Ginette Laliberté, conseillère
Monsieur Yvan Courchesne, conseiller
Madame Karine Trahan, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse

Est également présente, Julie St-Laurent, directrice générale & greffière-trésorière.

2022-01-18 1. Ouverture de la séance

Il est proposé par Dominique Lambert
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19h08.

Adoptée.

2022-01-19 2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption des prévisions budgétaires 2022
3. Questions reçues – Prévisions budgétaires 2022
4. Levée de la séance

Il est proposé par Ginette Laliberté
Et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée.

2022-01-20 3. Adoption des prévisions budgétaires 2022

Considérant que la Municipalité de Durham-Sud doit adopter des prévisions budgétaires pour l'année financière 2022 présentant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Considérant que les prévisions budgétaires 2022 ont été remises aux élus municipaux et que le tableau qui suit présentant un résumé du document :

**Tableau page suivante*

3. **Adoption des prévisions budgétaires 2022 (suite)**

Dépenses	2022
Administration générale	441 396 \$
Sécurité publique	396 470 \$
Voirie-Déneigement-Transport	573 297 \$
Hygiène du milieu	103 145 \$
Santé et Bien-être	3 459 \$
Urbanisme	23 675 \$
Loisirs et culture	63 147 \$
<u>TOTAL DES DÉPENSES</u>	<u>1 604 589 \$</u>

Revenus	2022
Taxes sur la valeur foncière	917 440 \$
Paiement tenant lieu de taxes	18 434 \$
Services rendus aux organismes municipaux	121 005 \$
Autres services rendus	85 814 \$
Autres revenus	108 524 \$
Transfert inconditionnel	353 372 \$
<u>TOTAL DES REVENUS</u>	<u>1 604 589 \$</u>

Il est proposé par Dominique Lambert
Et résolu que les prévisions budgétaires 2022 soient approuvées telles que déposées.

Adoptée.

4. **Questions reçues – Prévisions budgétaires 2022**

Aucune question reçue.

2022-01-21 5. **Levée de la séance**

Il est proposé par Karine Trahan
Et résolu de procéder à la levée de la séance à 19h11.

Adoptée.

Sylvie Laval
Mairesse

Julie St-Laurent
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Sylvie Laval, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Sylvie Laval,
Mairesse